



Programme de formation

FORMATION INITIALE VTC

Public

Tout public, demandeur d'emploi, personne en reconversion professionnelle ou cherchant un complément de revenus.

Conditions d'inscription

- Être titulaire du permis de conduire catégorie B depuis plus de 3 ans
- Avoir un casier judiciaire B2 vierge
- Savoir lire, écrire et compter en français à un niveau A1.2 minimum

Objectifs

- Acquérir les connaissances en droits et obligations en matière de transport public
- Préparer les modules théoriques nécessaires au passage de l'examen de chauffeur VTC Assurer une conduite en toute sécurité pour le transport de voyageurs
- Obtenir la carte VTC pour exercer la profession

Durée & Tarif

70 heures

1300€ TTC sans frais d'examen

Financements :

France Travail, entreprise, individuel etc.

Contacts:

Pour toute demande d'inscription ou questions complémentaires, vous pouvez nous contacter par mail à globe93formation@yahoo.com ou par téléphone au 07.65.78.40.57

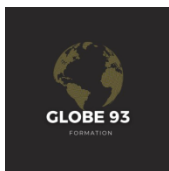
Contenu de formation

Module 1 = 12 heures - Réglementation du Transport public particulier de personnes (T3P)

- Connaître la réglementation s'appliquant aux différents modes de transports publics particuliers : taxis, VTC, véhicules motorisés à deux ou trois roues
- Connaître la réglementation relative à l'utilisation de la voie publique pour la prise en charge de la clientèle pour les différents modes de transports publics particuliers
- Connaître les obligations générales relatives aux véhicules
- Connaître les obligations relatives au conducteur : conditions d'accès et d'exercice de la profession, obligations de formation continue
- Connaître la composition et le rôle des divers organismes administratifs, consultatifs et professionnels
- Connaître les autorités administratives et juridictions compétentes dans le cadre de l'activité du transport public particulier de personnes
- Connaître les obligations du conducteur en matière d'assurance, l'identification des assurances obligatoires et les conséquences à ne pas être assuré
- Connaître les agents susceptibles de procéder à des contrôles en entreprise ou sur route et leurs prérogatives respectives, les documents relatifs au conducteur et au véhicule
- Connaître les sanctions administratives et/ou pénales encourues en cas d'infraction à la réglementation ainsi que les voies et délais de recours
- Connaître les règles relatives à la prise en charge des personnes à mobilité réduite
- Avoir des notions sur la réglementation s'appliquant aux transports collectifs assurés sous la forme de services occasionnels ainsi que sur le transport à la demande
- Avoir des notions sur les règles s'appliquant aux pratiques de covoiturage entre particuliers et aux offres de transport privé
- Connaître les dispositions relatives aux intermédiaires, en ce qui concerne la relation avec le conducteur.

Compétences spécifiques VTC :

- Connaître les dispositions relatives aux exploitants : les modalités d'inscription au registre des VTC, les règles relatives à la capacité financière...
- Connaître les obligations spécifiques relatives aux véhicules d'exploitation (dimensions, puissance, âge...) et connaître leur signalétique
- Savoir établir les documents relatifs à l'exécution de la prestation de transport qui doivent être présentés en cas de contrôle



Programme de formation

Module 2 = 12 heures – Sécurité routière

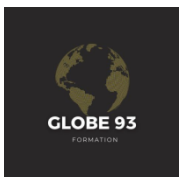
- Savoir appliquer les règles du code de la route (signalisation, règles de circulation, comportement du conducteur, usage ceinture de sécurité, utilisation des voies dédiées...).
- Connaître et éviter les risques liés à l'alcoolémie, l'usage de stupéfiants, la prise de médicaments, le stress, la fatigue.
- Connaître les principes de conduite rationnelle pour économiser le carburant, réduire le bruit et préserver le matériel et l'environnement.
- Savoir appliquer les règles de sécurité concernant l'utilisation des téléphones et des ordinateurs dans les véhicules.
- Savoir respecter les obligations en matière d'entretien et de visite technique des véhicules.
- Savoir appliquer les règles de conduite à tenir en cas d'accident (protection des victimes, alerte des secours, premiers secours à porter...)
- Savoir rédiger un constat amiable d'accident matériel
- Connaître les sanctions des infractions au code de la route
- Connaître la réglementation du permis de conduire (permis à points, permis probatoire, annulation, invalidation et suspension de permis)
- Savoir prendre en charge des passagers et leurs bagages en assurant la sécurité des personnes et des biens

Module 3 = 12 heures – Gestion d'entreprise

- Connaître et savoir appliquer les principes de base de gestion et de comptabilité
- Connaître les obligations et documents comptables
- Connaître les charges entrant dans le calcul du coût de revient et les classer en charges fixes et charges variables
- Connaître les principes de base pour déterminer le produit d'exploitation, le bénéfice, le résultat, les charges, le seuil de rentabilité
- Connaître les principes de l'amortissement
- Connaître les différentes formes juridiques d'exploitation (EI, EURL, EURL, SARL, SASU, SCOP...)
- Connaître les modes d'exploitation (exploitation directe, location-gérance...)
- Connaître les différents régimes d'imposition et déclarations fiscales
- Connaître les différentes formalités déclaratives
- Connaître la composition et le rôle des chambres des métiers et de l'artisanat
- Savoir définir les différents régimes sociaux (régime général, régime social des indépendants), comprendre les principes de cotisations et prestations par branche (maladie, vieillesse, chômage...)

Compétences spécifiques VTC :

- Savoir établir un devis pour la réalisation d'une prestation et établir la facturation
- Savoir calculer le coût de revient en formule simple (formule monôme et binôme)
- Savoir définir la notion de marge et l'utiliser pour calculer un prix de vente.



Programme de formation

Module 4 = 6 heures — Français

- Comprendre un texte simple ou des documents en lien, notamment, avec l'activité des transports
- Comprendre et s'exprimer en français
- Accueillir la clientèle
- Comprendre les demandes des clients
- Interroger les clients sur leur confort
- Tenir une conversation neutre et courtoise avec les clients durant le transport
- Prendre congé des clients

Module 5 = 12 heures - Anglais

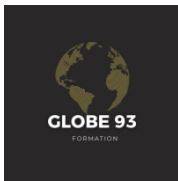
- Comprendre et s'exprimer en anglais, au niveau A2 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues
- Accueillir la clientèle
- Comprendre les demandes simples des clients
- Demander des renseignements simples concernant le confort de la clientèle
- Tenir une conversation très simple durant le transport
- Prendre congé des clients

Module 6 = 18 heures - Développement commercial

- Connaître et comprendre les principes généraux du marketing (analyse de marché, ciblage de l'offre, compétitivité, détermination du prix...)
- Savoir valoriser les qualités de la prestation commerciale VTC
- Savoir fidéliser ses clients et prospecter pour en obtenir d'autres
- Savoir mener des actions de communication pour faire connaître son entreprise, notamment par internet et les moyens numériques
- Savoir développer un réseau de partenaires favorisant l'accès à la clientèle (hôtels, entreprises...)
- Savoir établir un devis pour la réalisation d'une prestation et établir la facturation
- Savoir calculer le coût de revient en formule simple ((formule monôme et binôme).
- Savoir définir la notion de marge et l'utiliser pour calculer un prix de vente.

Module 7= 18 heures — Réglementation nationale spécifique de l'activité de voiture de transport avec chauffeur

- Connaître les dispositions applicables aux exploitants : les modalités d'inscription au registre des VTC, les règles relatives à la capacité financière, etc... -
- Connaître les obligations spécifiques relatives aux véhicules d'exploitation (dimensions, puissance, âge...)
- Connaître leur signalétique ; - savoir établir les documents relatifs à l'exécution de la prestation de transport qui doivent être présentés en cas de contrôle.



Programme de formation

Module 8 = 3 heures – Épreuve pratique de conduite et de prise en charge des clients

CONDUITE ET SÉCURITÉ

Conduite en sécurité et respect du code de la route :

- Intégrer son véhicule dans la circulation sur les différents types de réseaux et d'environnements routiers (agglomérations denses, routes hors agglomération, voie rapides, autoroutes)
- Respecter l'ensemble des règles du code de la route en circulation : signalisation, limitations de vitesse, priorités, usage des voies, croisements, dépassements...
- Rechercher visuellement les informations : regarder, percevoir et trier les informations sur les situations de conduite, contrôler dans les rétroviseurs, contrôle des angles morts en vision directe...
- Analyser les situations de conduite et prévoir leurs évolutions (détecter les indices utiles, comprendre les intentions des autres usagers ...)



Programme de formation

- Adapter l'allure aux circonstances (type et état de la route, densité de circulation, conditions météo)
- Respecter les distances et marges de sécurité
- Respecter les autres usagers et apporter toute la vigilance nécessaire aux usagers vulnérables (piétons, deux-roues)
- Appliquer les principes d'éco-conduite

Souplesse de la conduite assurant le confort des passagers :

- Utiliser de manière souple et rationnelle les commandes du véhicule : lors des changements d'allure (utilisation des freins et de l'accélérateur) lors des changements de direction (manipulation du volant, trajectoire) lors des changements de vitesse (sauf si boîte de vitesse automatique)
- Anticiper les situations de conduite et leurs évolutions afin d'éviter les décélérations ou changements de directions brutaux (ajustement de l'allure à l'approche d'un feu tricolore, anticipation des décélérations...)

Prise en charge et dépose des clients et leurs bagages :

- Respecter la réglementation de l'arrêt et du stationnement
- Assurer la sécurité de l'arrêt par le choix de l'emplacement et le cas échéant par la gestion du risque (attirer l'attention des clients sur les véhicules circulant à proximité, utiliser les feux de détresse ...)
- Manier correctement et précautionneusement les bagages (savoir porter des charges, charger et décharger sans abîmer les sacs et valises, savoir installer d'éventuels objets fragiles ...)

Méthodes et moyens mobilisés :

Méthodes pédagogiques :

- Méthode active et participative
- Méthode interrogative
- Études de cas et mises en situation
- Encadrement pratique sur le terrain

Moyens pédagogiques et techniques :

- Salles de formation équipées d'un tableau, vidéoprojecteur, PC, tables et chaises
- Supports de formation PPT
- Accès illimité au drive google de l'organisme de formation
- Véhicule double commande aux normes VTC
- Plan d'Ile-de-France et facturier
- GPS

Modalités pédagogiques :

Formation sur site en présentiel



Programme de formation

Modalités d'évaluations

Évaluation diagnostique : tests de niveau en français et en mathématiques Évaluations formatives : QCM, Quiz, contrôle des connaissances tout au long de la formation
Évaluation sommative : Examen blanc afin de valider les compétences acquises

Suivi de la formation :

- Carnet de suivi pédagogique individuel
- Émargements à signer quotidiennement par demi-journée

Sanction de la formation :

Attestation de fin de formation et passage de l'examen de chauffeur VTC en externe.

Encadrement et suivi de la formation :

Responsable pédagogique et administratif:

globe93formation@yahoo.com

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Pour tout besoin d'aménagement spécifique, merci de contacter par mail à globe93formation@yahoo.com